



J'adhère... Je m'engage !

- ✓ A mettre en œuvre, dans les domaines qui me concernent, les moyens appropriés pour l'amélioration de mes pratiques au regard du développement durable, notamment sur une approche globale et intégrée du développement durable, en terme d'éthique, d'efficacité et de progrès, sur les plans économique, social et environnemental ;
- ✓ A préserver les ressources naturelles et particulièrement celles qui ne se renouvellent pas, à économiser l'énergie, les ressources ou les matières premières et à réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- ✓ A prévenir des atteintes à l'environnement et des pollutions, à réduire la production des déchets, à prévenir les risques pour les hommes (salariés, sous-traitants, riverains, consommateurs..) et pour l'environnement dans le court et moyen terme ;
- ✓ A adopter des modes de production et de consommation en respectant la santé humaine, la diversité culturelle et la biodiversité ;
- ✓ A partager des engagements à tous les stades de la chaîne sous-traitants, fournisseurs, clients...
- ✓ A autoriser le C2DS à communiquer sur mes actions DD après m'en avoir informé au préalable



Les droits d'utilisation du logo du c2ds sont libres pour les établissements de santé adhérents sur l'ensemble de leurs supports de communication (édition papier ou multimédia) ou lors de toutes actions de communication. Merci d'en informer le comité.

Certains documents de travail élaborés au sein du c2ds et de ses groupes de travail sont à usage exclusif des adhérents et ne peuvent être diffusés vers un tiers qu'avec l'accord du Président.



Le c2ds s'engage en retour

- ✓ A contribuer à une meilleure connaissance des adhérents entre eux : modes d'action, expertises spécifiques, projets... ;
- ✓ A favoriser les échanges d'expériences et l'enrichissement mutuel, pour contribuer à la construction d'une culture partagée et pour élaborer des outils méthodologiques communs ;
- ✓ A faire connaître les démarches, actions, outils, acquis exemplaires de ses adhérents au travers d'un recueil des initiatives ;
- ✓ A assurer une mission de veille auprès de ses adhérents sur l'actualité du développement durable ;
- ✓ A assurer la confidentialité, si demande en est faite, d'éléments qui pourraient être fournis par les adhérents ;
- ✓ A envoyer de l'information DD en santé au moins 2 fois par semaine
- ✓ A faire bénéficier ses adhérents de conseils téléphoniques
- ✓ A coordonner des groupes de travail thématiques
- ✓ A offrir un tarif préférentiel pour ses conférences et ses journées de formation
- ✓ A offrir l'accès à un espace réservé aux établissements adhérents sur internet

Le C2DS, communauté d'idées et de travail impulse une dynamique santé-environnement audacieuse, inventive en direction des secteurs hospitaliers public et privé pour créer ensemble une nouvelle approche des soins durable et solidaire.

L'avertissement historique des scientifiques bien sûr mais le besoin de redonner du sens à nos métiers de santé et un engagement citoyen dans la dynamique de l'agenda 21, nous poussent aujourd'hui à agir.

Nous avons la conviction que le DD doit devenir l'axe majeur de notre politique de santé en France et plus largement en Europe.

Nos missions de professionnels de santé nous obligent à une plus grande responsabilité et un devoir d'exemplarité en terme de DD (« d'abord ne pas nuire, soigner ensuite »).

Les établissements hospitaliers et médico-sociaux sont structurants de notre société moderne. Ils ont une responsabilité importante dans le respect de notre environnement, un poids économique majeur et un potentiel éducatif considérable en direction des millions d'hommes et de femmes qu'ils accueillent.

Le c2ds est une tête chercheuse indépendante, force de propositions d'idées et d'outils concrets mais surtout porteur d'une volonté farouche, condition première et indispensable de tout engagement dans une démarche DD.

Riches de nos convictions, nous voulons convaincre et transmettre cette envie d'agir.

Nous poursuivons avec obstination et raison cette utopie...de faire avancer les hommes vers un monde meilleur et durable.



Établissement de santé

Bulletin d'adhésion 2010

Il est rempli par la direction de l'établissement.

Par la présente, je confirme notre demande d'adhésion au c2ds.

- J'accepte les engagements qui sont liés à cette adhésion (cf. « j'adhère... je m'engage !) ;

Établissement

Nom, prénom du directeur

Adresse

Code Postal

Ville

Tel standard

Fax

e-mail général/direction

site internet

Nom de l'interlocuteur de l'établissement pour le c2ds

Fonction

Tel direct

Portable

e-mail

Pour l'année 2010, j'acquiesce un montant de :

- ✓ **250 euros si mon établissement compte moins de 50 salariés,**
- ✓ **500 euros si mon établissement compte entre 50 et 249 salariés,**
- ✓ **750 euros si mon établissement compte entre 250 et 999 salariés,**
- ✓ **1200 euros si mon établissement compte 1000 salariés et plus.**

Une facture vous sera envoyée en retour.

Chèque à l'ordre du C2DS (à envoyer à l'adresse ci-dessous)

Virement bancaire

Domiciliation : **Crédit Coopératif TOURS**

Code Banque : 42559 Code Guichet : 00026 N° de compte : 41020010007 Clé RIB : 67

Code IBAN : FR76 4255 9000 2641 0200 1000 767

L'appel à cotisation est adressé au premier trimestre de chaque année. Tout membre décisionnaire ou exclu est tenu au versement de sa contribution pour l'année en cours. Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent participer aux groupes de travail, aux activités en général du comité et assister à l'assemblée générale.